« Laissez-les lire ![1] » : des bibliothèques pour et par les enfants

PAR VALÉRIE ROBIN ET VALÉRIE TRAVIER

Le livre a été longtemps un outil exclusivement éducatif et réservé aux bibliothèques d'écoles et à celles des lycées dès leur création. On y trouve alors des ouvrages didactiques issus des confiscations révolutionnaires. Mais le XXe siècle avec son histoire heurtée voit un développement de la disponibilité du livre pour enfants, même si celle-ci est encore perfectible.

↑ Le jour de l'inauguration, les premiers lecteurs sont admis à la bibliothèque l'Heure Joyeuse à Paris, 12 novembre 1924.
© Bibliothèque l'Heure Joyeuse / Roger-Viollet

UN SIÈCLE DE MÉTAMORPHOSE DES BIBLIOTHÈQUES

Valérie Robin, chargée de mission jeunesse à la Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture. Elle a été précédemment en poste à la Bibliothèque publique d'information en tant que chargée de mission Éducation aux médias et à l'information et a exercé en bibliothèque de lecture publique territoriale où elle a notamment piloté la réhabilitation et la construction de médiathèques.

Valérie Travier, cheffe de bureau de la lecture publique à la Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture. Elle a été précédemment Directrice adjointe déléguée à la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, conseillère pour le livre et à la lecture en Occitanie et directrice des bibliothèques universitaires de Nîmes et du Mans.

Ouvrir les bibliothèques publiques aux enfants : une œuvre de paix

Les premières bibliothèques publiques ouvertes aux enfants et présentant des collections propres à leur âge sont liées à la reconstruction de l'immédiat après-Première Guerre mondiale : le Comité américain pour les régions dévastées de la France (CARD) ne pourvut pas seulement aux maisons et aux fournitures d'urgence. Dès 1918, dans l'Aisne, plusieurs lieux de lecture alimentés par la Bibliothèque publique de New York virent le jour : Vic-sur-Aisne (première salle de lecture pour enfants), Blérancourt, puis treize écoles, bénéficièrent de l'action du CARD. Et c'est une bibliothécaire de la Bibliothèque publique de New York, Miss Jessie Carson, qui fut chargée de la supervision de l'ouverture de ces bibliothèques : Anizy-le-Château, Coucy-le-Château et Soissons en 1921.

Ouvertes deux fois par semaine, ces bibliothèques étaient conçues sur le modèle américain tant pour les adultes que pour les enfants : libre accès, classement par sujets sur les rayonnages, fichiers classés par ordre alphabétique, et, pour chacune des cinq bibliothèques, une section enfantine. Installées dans des baraquements militaires, elles étaient pourtant agréablement meublées et accueillantes. Les services américains se chargèrent également de la distribution de livres vers soixante-quinze villages de l'Aisne, à partir de ces bibliothèques de prêt. Eugène Morel et Ernest Coyecque[2], qui avaient donné en exemple les bibliothèques américaines, étaient présents à l'ouverture de la bibliothèque de Soissons et participèrent à l'élaboration du programme de formation qui permit à plusieurs bibliothécaires de partir aux États-Unis. À leur retour, elles organisèrent des séances de formation à Paris en 1923 et 1924 pour prendre la relève des bibliothécaires américaines.

Dans l'entre-deux-guerres, les défenseurs des sections jeunesse avaient l'intime conviction d'œuvrer pour la paix grâce à une jeunesse éduquée mais aussi curieuse et épanouie par la culture. La lecture enfantine devint une nouvelle activité des bibliothèques et une nouvelle cause, défendue ardemment par Marguerite Gruny, Mathilde Leriche et Claire Huchet, bibliothécaires de l'Heure Joyeuse. Cette bibliothèque pionnière ouvrit en 1924 et il y régna dès lors des principes de confiance, d'exigence et de respect à l'égard des enfants. Ils y étaient accueillis comme de futurs chercheurs : à leur inscription, ils recevaient une formation sur la recherche dans un fichier et sur la classification Dewey. Des lectures à voix haute, des « heures du conte » y étaient également proposées, parfois hors les murs (au parc Montsouris), ainsi que des rencontres avec des scientifiques, comme le paléontologue André Leroi-Gourhan, ou des auteurs comme Charles Vildrac. Les enfants étaient mis également à contribution pour le prêt ou le rangement. Une assemblée générale des lecteurs se tenait régulièrement : la bibliothèque l'Heure Joyeuse était conçue par ses bibliothécaires comme un lieu pour apprendre à vivre en société[3].

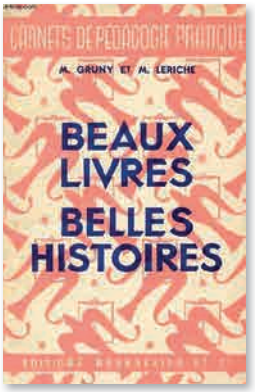

↑
Marguerite Gruny, Mathilde Leriche, *Beaux Livres, Belles Histoires*, Bourrelier et Cie, 1947.

À la même époque, la qualité des livres pour enfants s'améliore et le volume de la production augmente. Plusieurs villes prirent alors la décision d'ouvrir des sections jeunesse dans leur bibliothèque, comme à Versailles, à Albi et à Tours en 1937, à Arras, à Sceaux et à Périgueux en 1938. À Reims, aux deux bibliothèques pour enfants déjà ouvertes au Foyer rémois et dans une école, s'adjoignit une section jeunesse de la bibliothèque municipale qui suscita elle-même deux annexes dans des écoles. Chauny, dans l'Aisne, offrait alors la plus importante collection destinée à la jeunesse avec 8 000 volumes. La Seconde Guerre mondiale interrompit les projets de plus d'une dizaine de villes toutes volontaires pour ouvrir une section jeunesse ou une bibliothèque dédiée. Le ministère de l'Éducation nationale mit en place un service de distribution du livre pour enfants à la Bibliothèque nationale : le personnel de l'Heure Joyeuse constituait un catalogue intitulé *Beaux Livres, Belles Histoires* dont ce service distribuait les ouvrages aux bibliothèques désireuses d'ouvrir une section enfantine.

VALÉRIE ROBIN
VALÉRIE TRAVIER

↑ Une stagiaire : Mlle Sibertin-Blanc, au bureau de prêt. 1937. Paris, à la bibliothèque l'Heure Joyeuse.
© Bibliothèque l'Heure Joyeuse / Roger-Viollet

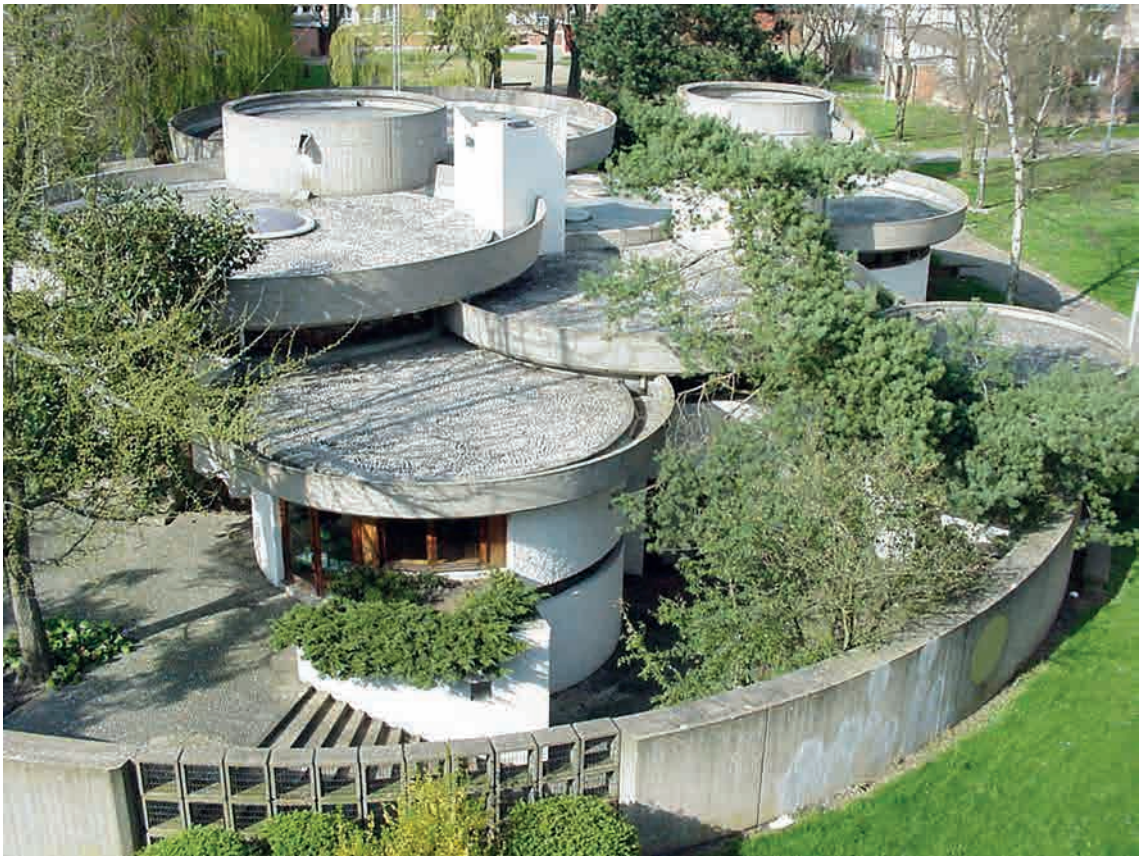

↑ La petite bibliothèque ronde, Clamart. Archives CNLJ/La Joie par les livres.

Les bibliothèques enfantines : le goût du beau

Après la Seconde Guerre mondiale, le développement des bibliothèques ouvertes aux enfants se diffuse assez lentement, l'enthousiasme d'avant-guerre semble terni. Mais deux modèles s'opposent. En effet, plutôt qu'à l'intégration de sections jeunesse dans les bibliothèques ouvertes à tous les publics, certains prônent la distinction dans des bâtiments séparés. C'était déjà le cas de l'Heure Joyeuse, c'est également sur un modèle américain que se construisit le projet de la Petite Bibliothèque ronde de Clamart ouverte en 1965. Dans la cité HLM du plateau du Petit-Clamart, grâce à l'engagement d'une généreuse mécène, Anne Gruner Schlumberger, naît l'association La Joie par les livres. Le projet de construction d'une bibliothèque intégrée dans la Cité et spécifiquement adaptée aux enfants donne lieu à une innovation architecturale remarquable inspirée par l'idée matricielle de la maison : faire une bibliothèque dans laquelle les enfants seront comme chez eux, où ils iront en sortant de chez eux, où tout sera à leur taille. Non plus une bibliothèque d'école, mais déjà un tiers-lieu où on se rencontre, on joue, on lit et on crée ensemble.

Dans la cité HLM du plateau du Petit-Clamart, grâce à l'engagement d'une généreuse mécène, Anne Gruner Schlumberger, naît l'association La Joie par les livres.

Chacun reconnaît plutôt l'intérêt de dédier des aménagements particuliers aux enfants dans les bibliothèques, voire aujourd'hui aux adolescents.

Concomitamment, le réveil de l'édition pour enfants permet de relancer l'intérêt pour la littérature enfantine : l'École des loisirs, Bayard Presse Jeunes et la « Bibliothèque internationale » de romans chez Nathan naissent en même temps que la Petite Bibliothèque ronde. Un groupe novateur d'architectes, l'Atelier de Montrouge, constitué de Jean-Louis Véret, Gérard Thurnauer, Jean Renaudie et Pierre Riboulet, est choisi par Anne Gruner Schlumberger. Les bibliothécaires, Isabelle Zuber, Geneviève Patte et Lise Encrevé sont étroitement associées au projet. Des grands maîtres du design participent également à l'ameublement de la bibliothèque classée depuis 2007 à l'Inventaire des Monuments historiques : Charlotte Perriand, Arne Jacobsen, Harry Bertoia et Alvar Aalto. Dans cette bibliothèque maison de poupée, les enfants sont mis en présence du beau et tout est mis en œuvre pour éveiller leur goût esthétique.

Des critiques s'expriment cependant sur ce modèle qui enfermerait les enfants loin des adultes. Elles se portent également sur la spécificité de la littérature de jeunesse, risquant de devenir un écran entre le monde idéalisé de l'enfance et la société dans laquelle les enfants sont appelés à vivre[4]. C'est pourquoi, à côté des bibliothèques d'école et des bibliothèques de classe, liées à l'enseignement et qui ont joué un rôle important dans la lutte contre l'illettrisme en étant ouvertes également aux parents, ce sont les sections enfantines ou les départements jeunesse qui se développent le plus ces vingt-cinq dernières années. Le décloisonnement total des espaces n'est plus d'actualité, malgré les économies que certaines collectivités sont contraintes de faire, car chacun reconnaît plutôt l'intérêt de dédier des aménagements particuliers aux enfants dans les bibliothèques, voire aujourd'hui aux adolescents. L'évolution du mobilier de bibliothèque permet de créer des espaces sanctuaires, des niches, des grottes à l'intérieur de la bibliothèque dans lesquels les enfants peuvent évoluer près des adultes mais selon des codes plus souples : tapis pour enfants déchaussés, plateaux sans obstacle permettant des galopades, marelles ou, comme à la médiathèque François Mitterrand les Capucins à Brest, toboggan… Elles se rapprochent de l'idéal du « comme chez soi » familier, tout en mettant au service des enfants des bibliothécaires dédiées.

La formation des bibliothécaires : une expertise revendiquée

Tous les modèles de bibliothèques pour enfants présentés ici ont rencontré un grand et immédiat succès. Cela était dû en grande partie à l'engagement convaincu des bibliothécaires dont la formation a pâti au cours des années d'une déspécialisation qui reste un sujet de questionnements.

Des années 1920 aux années 1960, les stages proposés par l'Heure Joyeuse offraient une formation aux bibliothécaires jeunesse fondée sur une haute idée éducative de la lecture, comme l'affirmait Marguerite Gruny en 1938 dans « Causeries sur les stages » :

« Si les stagiaires ont su dégager l'importance de la bibliothèque pour enfants dans la formation du lecteur et de l'homme de demain, si elles ont compris qu'il s'agissait non pas tant de faire lire l'enfant, mais de lui apprendre à utiliser livres et bibliothèques avec intelligence, si elles ont profondément senti la nécessité de protéger les jeunes contre les publications

VALÉRIE ROBIN
VALÉRIE TRAVIER

↑ Médiathèque François Mitterrand – Les Capucins à Brest. © Photos Mathieu Le Gall/Brest métropole.

laides, vulgaires, malsaines, d'inspiration obtuse, pour les pousser progressivement vers celles capables de former leur goût et de les faire progresser intellectuellement et spirituellement, alors nous croyons qu'elles ont appris l'essentiel».

À la création du diplôme national en 1951, le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), c'est à Marguerite Gruny que sera confié le programme «Bibliothèques pour enfants et adolescents».

À partir des années 1960, on a une autre vision de l'enfant, accordant de l'importance à sa psychologie, à son aptitude à l'apprentissage par le jeu, aux loisirs en général. La Joie par les livres et Geneviève Patte sont exemplaires d'une époque où est célébré un enfant créateur, et pas seulement doué pour l'apprentissage. Cependant peu de place est accordée à la littérature jeunesse dans la formation des conservateurs à l'École nationale supérieure des bibliothèques (ENSB). Si le rôle de l'animation culturelle dans la préparation du CAFB est reconnu, les programmes de l'option «jeunesse» ne changent pas et la richesse des formations dépend de celle des centres régionaux de formation créés en 1987.

Geneviève Patte se plaint justement, en 1988, d'une formation des bibliothécaires spécialisées « enfance » inférieure à celle des professionnels de l'enfance. L'option « jeunesse » devient une spécialité du CAFB en 1989 mais l'ensemble des bibliothécaires doivent passer l'option « médiathèques publiques » et les bibliothécaires jeunesse doivent légitimer leur expertise en faisant valoir leur compétence : la spécialité Jeunesse s'étale sur une année ou un semestre selon les centres de préparation et le stage pratique dure seulement un mois. Enfin, en 1991, la réforme des statuts dans le cadre des fonctions publiques d'État et territoriale a pour corollaire la suppression du CAFB.

Il n'y a donc plus aujourd'hui de formation spécifique de bibliothécaire jeunesse. C'est le revers de l'intégration des espaces jeunesse aux autres services de la bibliothèque. Pourtant, parallèlement, le développement de l'édition pour la jeunesse, la reconnaissance universitaire du statut littéraire de ce champ de la littérature (alors même que la presse généraliste, voire professionnelle, rend peu compte des parutions), rendent ces fonctions complexes et parfois délicates. Les bibliothécaires jeunesse non seulement sélectionnent les livres, conseillent les enfants, mais renseignent également les parents et les professionnels de la petite enfance[5]. La formation des assistantes maternelles, des professeurs des écoles et des professeurs, dont la formation initiale ne comporte que des rudiments de savoir en la matière, leur incombe bien souvent, ce qui est également paradoxal. De nombreuses associations telles que le Centre de promotion de la littérature de jeunesse (CPLJ) qui organise le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil et l'École du livre jeunesse, Lecture Jeunesse, l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) et le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), héritier direct de la Joie par les livres à la BnF, rendent des services incomparables dont témoigne le succès des formations qu'elles proposent.

LES BIBLIOTHÈQUES AUJOURD'HUI : AU SERVICE DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Le ministère de la Culture administre, dans le cadre du contrôle technique exercé par l'État sur les collectivités territoriales, une enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques publiques, prévue par les articles R310-5 et R320-1 du Code du patrimoine et menée par l'Observatoire de la Lecture publique. Les données collectées en 2022 auprès des bibliothèques municipales et intercommunales permettent d'établir une photographie générale des usages en bibliothèque. Voici les données relatives aux usages et à l'offre en direction des publics jeunes (0-15 ans).

Une fréquentation massive

Les publics jeunes (0-15 ans) représentent 34 % des emprunteurs actifs des bibliothèques publiques alors que cette tranche d'âge ne représente que 17 % de la population française. Cela montre combien est ancré dans les pratiques culturelles régulières des familles le fait d'emmener son enfant à la bibliothèque.

Les pratiques de lecture des 7-25 ans

L'enquête de 2022 réalisée par IPSOS pour le CNL sur les pratiques de lecture fait ressortir que la lecture loisirs des 7-25 ans déclenche deux fois plus de lectures que celle pour l'école ou le travail. L'écart va même de dix livres pour les 7-9 ans à quatre pour les 16-19 ans. 81 % des 7-25 ans sont ainsi des lecteurs « loisirs », jusqu'à 94 % en primaire et 82 % au collège. Par ailleurs, 40 % des jeunes ont déjà lu un livre numérique et 6 sur 10 ont déjà écouté un livre audio.
8 % des jeunes n'ont cependant pas de livres chez eux.

Quand lisent-ils ? 88% des élèves de primaire lisent avant le coucher (78 % des jeunes) et la bibliothèque est le deuxième lieu de lecture régulier après la maison. Plus des deux tiers des 7-19 ans lisent plusieurs fois par semaine dont 85 % des élèves de primaire. L'écart sociologique n'est pas si notable qu'on pourrait le penser *a priori* : 80 % des enfants de CSP+ lisent plusieurs fois par semaine contre 74 % des enfants des classes populaires. Cependant, leur temps de lecture hebdomadaire est inférieur d'une heure.

3 jeunes sur 4 de 7 à 19 ans lisent des BD, comics, manga, 46 % des romans, 27 % des albums, 19 % des documentaires avec des écarts parfois marqués (les filles sont plus lectrices de romans, tendanciellement).

Les bibliothécaires n'arrivent qu'en sixième position des prescripteurs, loin derrière les amis et les mères ; le choix autonome est en deuxième position. Pourtant la bibliothèque et le CDI sont les troisièmes lieux (sans jeu de mots !) pour se procurer des livres, après l'achat par la mère ou l'achat individuel. Deux tiers des 7-19 ans vont ainsi à la bibliothèque plusieurs fois par mois, 30 % plusieurs fois par semaine.
86 % des jeunes ont eu des histoires lues par leurs parents, une activité tendanciellement maternelle (84 % contre 64 % pour les pères) ; cette activité est appréciée à 96 %.
Enfin, près de la moitié des jeunes lisent pour se faire plaisir, et 43 % pour se détendre.

Source : Les jeunes Français et la lecture (7-25 ans) https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-francais-et-la-lecture

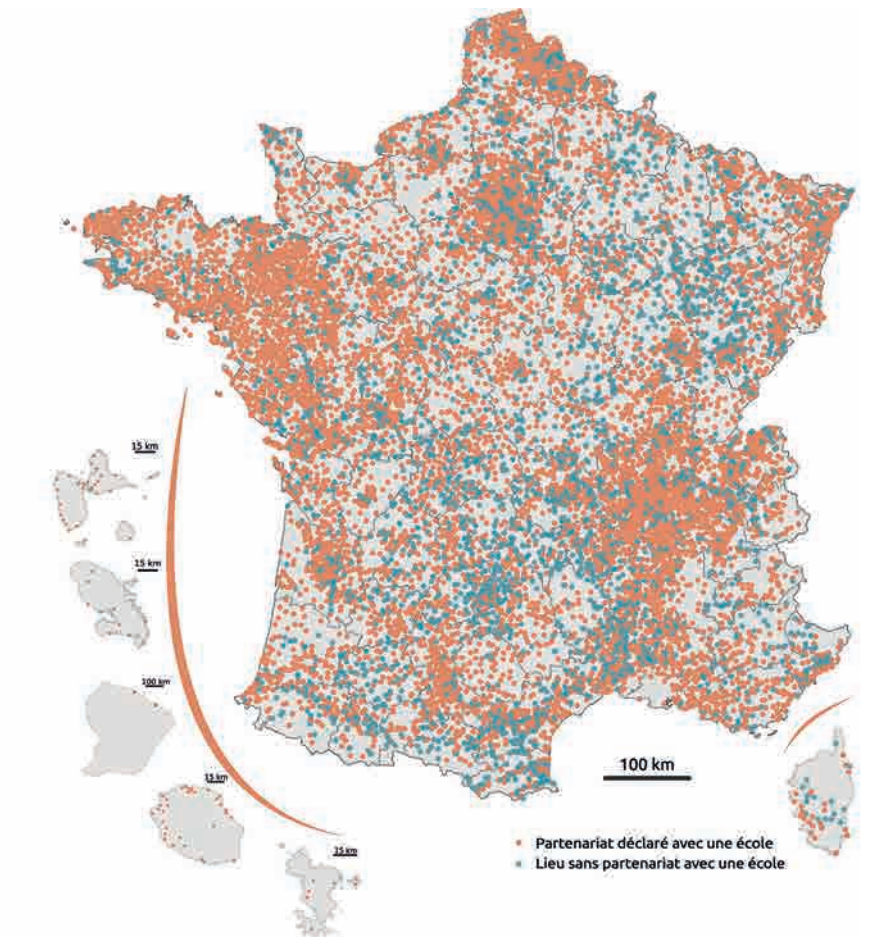

←
Cartographie des partenariats bibliothèques - écoles, données 2022, Observatoire de la lecture publique, ministère de la Culture.

↑
Collectif, *Lire à haute voix des livres à des tout-petits*, Érès, 2006.

VALÉRIE ROBIN
VALÉRIE TRAVIER

Cette fréquentation importante est corrélée à l'offre développée par les bibliothèques en direction de ces publics et notamment par la mise en œuvre de partenariats fortement implantés avec les écoles. Ainsi 79 % des établissements de lecture publique déclarent des partenariats avec l'institution scolaire, ce qui en fait leur partenaire principal. Outre le rôle historique du développement conjoint des bibliothèques scolaires et des bibliothèques de lecture publique, on voit aujourd'hui que ces équipements de proximité participent ensemble au maillage d'un territoire. Il est évident pour tous que l'accès au livre et l'école répondent aux enjeux de démocratisation culturelle, fondement éducatif essentiel.

L'offre de collections : une réalité contrastée

Les fonds des secteurs jeunesse représentent 43 % des collections proposées dans les bibliothèques avec un taux d'emprunt[6] de 56 % tous supports confondus (59 % pour les livres imprimés et 46 % pour les périodiques). En 2022, les ouvrages jeunesse hors BD représentaient 38 % des emprunts annuels des bibliothèques contre 19 % pour les fictions adultes[7].

Les acquisitions jeunesse représentent 50 % du total des acquisitions. Pour les bibliothécaires, il s'agit souvent de rééquilibrer l'offre et de renouveler des collections soumises à un fort taux d'emprunt : plus souvent utilisés, les livres sont en conséquence plus souvent soumis à l'usure. Par ailleurs, quel que soit le support considéré, la part des acquisitions jeunesse est toujours supérieure à la part du fonds jeunesse : par exemple bien que le fonds de CD jeunesse représente 8 % du total, les CD jeunesse représentent 12 % des acquisitions de CD pour un taux d'emprunt de 27 %. Le renouvellement des fonds jeunesse est particulièrement exigeant.

Ces acquisitions en bibliothèque demandent une expertise essentielle dans le domaine de la littérature de jeunesse car celle-ci a explosé depuis les années 1960 et s'est fortement diversifiée. Aujourd'hui, l'édition jeunesse représente l'un des principaux segments de l'édition française, avec une croissance de production qui a plus que doublé entre 2000 et 2022, passant de 8 000 titres à environ 18 500[8]. Par ailleurs, il faut noter l'attachement des bibliothécaires spécialisées à transmettre et faire connaître la richesse de la production éditoriale contemporaine, soutenue par de nombreux éditeurs indépendants aux côtés des grands groupes.

FAVORISER L'ACCÈS AU LIVRE ET À LA LECTURE DÈS LA NAISSANCE

L'engagement des bibliothèques jeunesse pour démocratiser l'accès à la lecture et au livre, permettre au plus grand nombre d'enfants, de jeunes et leurs familles de fréquenter une littérature de jeunesse de qualité, se traduit dans l'offre importante des services en direction de ces publics : collections adaptées et actions de médiation. Pour mener à bien cette politique de médiation, les bibliothèques s'appuient sur les savoir-faire des autres acteurs de la chaîne du livre, et notamment les auteurs et illustrateurs mais également sur l'expertise des professionnels de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi la pratique de projets

↑
100 livres pour les tout-petits, une bibliographie renouvelée chaque année dont le catalogue est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Culture dans le cadre de l'opération Premières Pages et le Centre national de la littérature pour la jeunesse de la BnF.

construits en partenariat est une constante de l'action des bibliothèques jeunesse. Si le premier partenaire des bibliothèques est l'Éducation nationale, se développent depuis de nombreuses années les collaborations avec les services de la petite enfance et socio-médicaux.

Premières pages pour bébés lecteurs : un enjeu de société, de parentalité et d'émancipation

En 2009, Premières Pages est mis en place par le ministère de la Culture et le secrétariat d'État chargé de la Famille auprès du ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, afin de porter une opération nationale de distribution de livres de naissance à chaque enfant né ou adopté. Ainsi Premières Pages soutient la création d'un livre au niveau national en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance familiale. La commande d'un album original constitue à la fois une aide à la création et un moyen de promouvoir une littérature jeunesse de qualité tout en permettant d'introduire le livre dans toutes les familles.

Au-delà de la portée symbolique de ce geste, il s'agissait de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'apport de la lecture dans l'acquisition du langage et dans l'éveil culturel et artistique de l'enfant, et de réduire les inégalités en matière d'accès au livre.

En 2013, l'opération évolue en un dispositif d'accompagnement financier des territoires pour leurs politiques en faveur du développement de la lecture dès la toute petite enfance.

Les projets conçus et développés au plus près des besoins identifiés par les acteurs de terrain se diversifient afin de développer des actions de médiation et d'accès au livre dans les bibliothèques et dans les structures d'accueil des tout-petits. Ils s'appuient sur une étroite collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance et œuvrent, pour chaque enfant dès le

Pour mener à bien cette politique de médiation, les bibliothèques s'appuient sur les savoir-faire des autres acteurs de la chaîne du livre, et notamment les auteurs et illustrateurs mais également sur l'expertise des professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

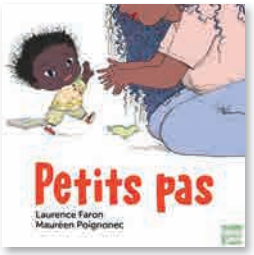

↑
Laurence Faron, Maurèen Poignonec, *Petits pas*, Talents hauts, 2022.
Album jeunesse offert à chaque nouveau-né ou adopté dans l'Aude en 2022, il a été choisi pour l'opération Premières pages 2023, fruit d'une collaboration entre la Caisse d'allocations familiales de l'Aude, la Mutuelle sociale agricole et le Département de l'Aude à travers sa bibliothèque départementale.

plus jeune âge, à l'éveil culturel, à l'ouverture à l'autre, à l'apprentissage de la citoyenneté et à la construction de soi, fondements des droits culturels et des droits de l'enfant.

En 2019, la publication du rapport de Sophie Marinopoulos[9] sur la place de l'éveil artistique et culturel dans la construction du lien parent-enfant rappelle l'importance de l'accès au livre pour les tout-petits, quel que soit le mode de vie de leurs familles, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, et préconise la poursuite du développement de Premières Pages.

De l'importance de lire au tout-petit : quarante ans de recherches, d'observations et d'actions

Parmi les initiateurs de ce dispositif, on peut citer la création de l'association Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations (A.C.C.E.S.)[10] en 1982 par des psychanalystes et des psychiatres, le professeur René Diatkine, les docteurs Marie Bonnafé et Tony Lainé, et par des bibliothécaires. S'intéressant spécialement à la lecture et au rôle de la langue du récit dans le développement de l'enfant, c'est un tournant dans la recherche et l'observation des pratiques culturelles des tout-petits.

Un autre modèle majeur est celui de Bookstart[11]. Au Royaume-Uni, depuis la première moitié des années 1990, ce dispositif vise à donner à des enfants avant l'entrée à l'école, et à leurs parents, de petites collections de livres jeunesse distribuées par les bibliothèques. Bookstart essaime en Europe, en Asie ou encore en Amérique du Sud. En France, plusieurs collectivités donnent des livres aux familles à la naissance d'un enfant, avant que Premières Pages ne se mette en place : c'est le cas des départements du Val-de-Marne (1990), de la Seine-Saint-Denis (1994) et de l'Ardèche (2008) ou encore de la ville de Grenoble (2000).

Enfin, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)[12], créée en 2000 dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme, insiste sur l'apport de la lecture et de la langue du récit pour l'éveil du tout-petit, et sur l'importance de construire des actions en direction des familles en situation de fragilité.

La méthodologie mise au point par le Salon du livre de jeunesse de Montreuil et testée d'abord en Seine-Saint-Denis a rapidement fait florès par son ambition d'inclure dès l'abord la famille dans la transmission de la culture par le livre : le projet « Des livres à soi », déployé en 2023 dans 143 collectivités sur 207 quartiers, propose à des groupes d'une vingtaine de familles de les initier, grâce à une riche bibliographie, au maniement de l'album, du pop-up, de l'imagier ou du livre de contes afin d'abolir l'appréhension face au livre. Pour qu'il entre définitivement dans la maison, le dispositif va jusqu'à accompagner la famille dans une bibliothèque pour inscription, dans une manifestation littéraire pour rencontrer des auteurs et dans une librairie où, munie d'un chèque-livre, la bibliothèque familiale peut commencer. « Des livres à soi » est un projet d'encapacitation des adultes pour qu'ils se sentent légitimement passeurs de livres et de lectures.

VALÉRIE ROBIN
VALÉRIE TRAVIER

Les associations A.C.C.E.S, l'Agence quand les livres relient[13], Enfance et Musique[14] et le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ)[15], service de la Bibliothèque nationale de France, puis plus récemment, l'Union nationale des associations familiales, la commission Jeunesse du Syndicat national de l'édition et l'association Agir pour la petite enfance[16], par leur rôle historique dans la recherche et l'observation des pratiques de lecture des très jeunes enfants, sont des partenaires essentiels de Premières Pages. Ils apportent leur expertise à l'opération par la production de documentation, de bibliographies, la mise en place de formations pour les partenaires du projet ou l'accompagnement des collectivités dans l'évolution de leurs actions. Ils prouvent que l'accès à la lecture ne regarde pas seulement les institutions car c'est un enjeu largement pris en considération par la société civile.

AU CŒUR DE « PREMIÈRES PAGES » : LES BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES ET TERRITORIALES

Fortes de leur expertise dans le domaine de la littérature de jeunesse et de la constitution de collections adaptées, de leur expérience de médiation en direction du public jeune et d'un travail de partenariat ancré dans leurs pratiques avec les structures éducatives et socioéducatives, les médiathèques et les bibliothèques sont impliquées dans la réflexion sur l'accès aux livres et à la culture dès la petite enfance et aux enjeux de la parentalité dans ce processus. Elles sont nombreuses à développer des actions en direction du très jeune enfant et 51 % des bibliothèques municipales et intercommunales déclarent des partenariats avec les services de la petite enfance[17].

Les projets Premières Pages montrent une grande diversité d'actions de médiation et de sensibilisation des familles : don d'un livre à la naissance des enfants, lectures et mise à disposition du livre dans les lieux d'accueil (PMI, crèches) et auprès des assistantes maternelles, circulation dans les territoires de malles de livres et d'outils d'animation à destination des acteurs de terrain, aménagement d'espaces de lecture dans les lieux d'accueil de la petite enfance, campagnes de communication à l'attention des familles, partenariats avec les services d'accueil de la petite enfance et les associations locales, salons et festivals du livre jeunesse spécialisés en direction de la petite enfance, colloques et journées d'étude, création et diffusion de spectacles, de concerts et d'expositions, accueils d'auteurs et d'illustrateurs.

↑
Chris Haughton, *Un peu perdu*, Thierry Magnier, 2011.
Dans le cadre de l'opération Premières Pages, les médiathèques de Paris – Vallée de la Marne ont offert cet album jeunesse aux enfants nés ou adoptés en 2022 et résidant sur le territoire de l'agglomération.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur la sensibilisation et la formation croisées des professionnels du livre et de la petite enfance ainsi que sur la construction de partenariats pérennes entre services de lecture publique et services de la petite enfance des collectivités, pour mailler les territoires et toucher les publics cibles. Dans les départements, Premières Pages constitue également un levier important pour la mise en réseau des bibliothèques. Si l'échelle départementale reste privilégiée, l'entrée d'autres collectivités dans le dispositif, en particulier des intercommunalités et des agglomérations, se développe, permettant de valoriser des initiatives de terrain de grande qualité et d'agir à différentes échelles et en complémentarité sur les territoires.

L'ambition du dispositif Premières Pages est de faciliter l'émergence et la diffusion sur tout le territoire national des meilleures pratiques dans le domaine de la lecture aux bébés.

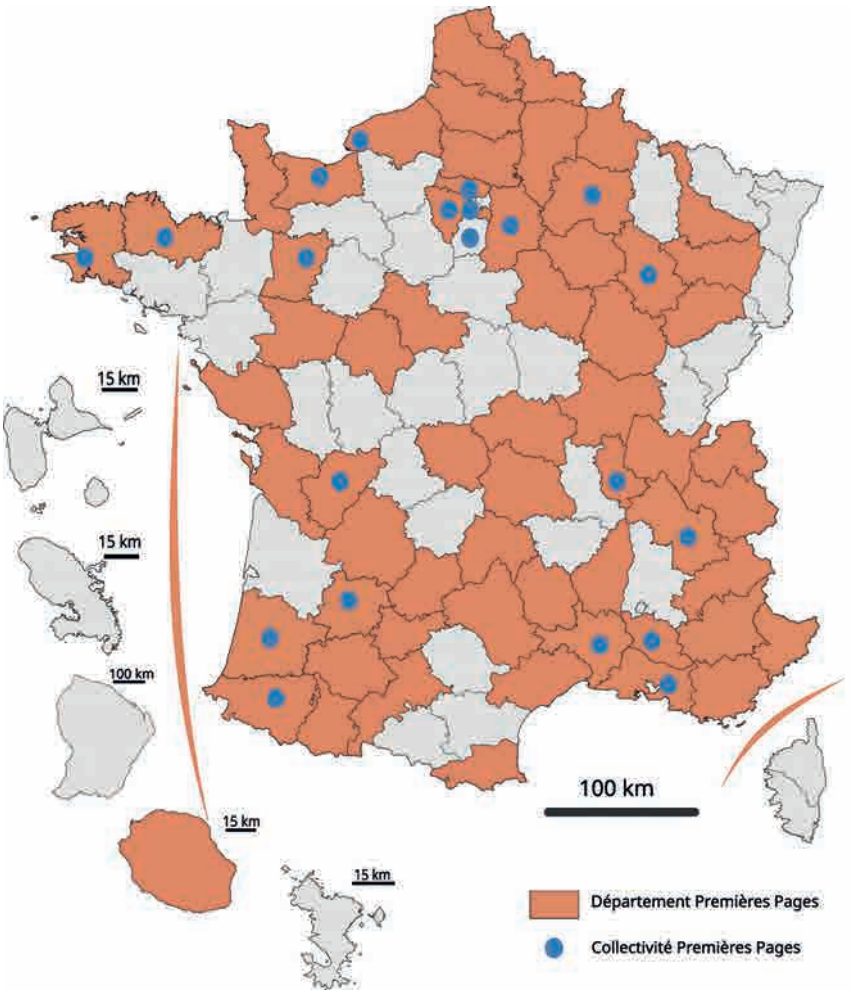

↑
Le dispositif Premières Pages dans les départements, cartographie des territoires, données 2023, ministère de la Culture.

VALÉRIE ROBIN
VALÉRIE TRAVIER

L'ambition du dispositif Premières Pages est de faciliter l'émergence et la diffusion sur tout le territoire national des meilleures pratiques dans le domaine de la lecture aux bébés.

Le rôle des bibliothécaires dans le développement du dispositif est prépondérant, et la progression du nombre de bibliothèques départementales puis des bibliothèques des collectivités territoriales pour intégrer Premières Pages est constant : 3 territoires la première année, 10 en 2014 puis 49 territoires dès 2019. Fin 2023, 71 territoires dont 50 départements ont intégré le programme Premières Pages et contribuent à l'animation de ce réseau de professionnels : échanges de bonnes pratiques, participation au séminaire national annuel, animation d'un site web[18], transmission et échange d'informations via la liste de diffusion nationale.

Le succès d'un tel dispositif et l'engouement de nombreuses associations pour la lecture dès la naissance encouragent à persévérer dans cette dynamique. C'est pourquoi 2024 sera pour le ministère de la Culture une année de soutien renouvelé du dispositif Premières Pages ainsi que des contrats départementaux lecture qui en sont souvent le support, fort de la conviction que le bon départ dans la lecture est un atout pour la jeunesse comme en témoignent les portraits des jeunes lecteurs de ce numéro de *La Revue des livres pour enfants*. ◆

---

1. Geneviève Patte, *Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques*, Éditions de l'Atelier, 1978.

2. Eugène Morel, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, cofondateur en 1906 de l'Association des bibliothécaires de France et auteur, en 1910, de *La Librairie publique*, qui promeut le modèle de la bibliothèque moderne. Ernest Coyecque, historien et bibliothécaire fut le modernisateur des bibliothèques parisiennes et fondateur, grâce au CARD, de la bibliothèque modèle de la rue Fessart en 1922. Voir aussi *La Revue des livres pour enfants* n° 329, « La plus ancienne bibliothèque de Paris a 100 ans ! ».

3. Voir l'article de Geneviève Patte dans *La Revue des Livres pour enfants*, n° 153, automne 1993/11.

4. François Ruy-Vidal, *Bulletin d'analyses de livres pour enfants*, 1974, n° 38.

5. Katerine Feinstein, « La formation des bibliothécaires pour la jeunesse », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1999, n° 3, p. 80-84.
En ligne : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0080-012 ISSN 1292-8399

6. Part des documents empruntés par rapport à l'ensemble d'une collection.

7. Source Baromètre des prêts et acquisitions en 2022 des bibliothèques de lecture publique, ministère de la Culture, 2022.
https://www.culture.gouv.fr/content/download/331705/5831480?version=6

8. Source SNE.
https://www.sne.fr/actu/synthese-des-chiffres-de-ledition-jeunesse-2022-2023/

9. https://www.vie-publique.fr/rapport/271301-une-strategie-nationale-pour-la-sante-culturelle-eveil-jeune-enfant

10. https://www.acces-lirabebe.fr/

11. https://www.booktrust.org.uk/what-we-do/programmes-and-campaigns/bookstart/

12. http://www.anlci.gouv.fr/

13. https://agencequandleslivresrelient.fr/

14. https://www.enfancemusique.asso.fr/

15. https://cnlj.bnf.fr/

16. https://www.agirpetiteenfance.org/

17. Ministère de la Culture, enquête annuelle, 2022.

18. https://www.premierespages.fr/